

VAUGNERAY CONSEIL MUNICIPAL

30 % de bio dans les assiettes du restaurant scolaire

Le conseil municipal a reconduit le prestataire chargé d'approvisionner le restaurant scolaire de l'école publique, qui s'engage à fournir 30 % de produits bio.

Le nouveau contrat avec le restaurant scolaire prendra effet ce 1^{er} janvier pour un an. L'offre de Newrest restauration (ex Coralys), le prestataire actuel, a été retenue. La société a pris l'engagement de fournir 30 % d'aliments issus de l'agriculture biologique et au moins 35 % issus des circuits courts, suivant le cahier des charges de l'appel d'offres. Le coût unitaire d'un repas reste inchangé par rapport au contrat précédent, soit 2,23 € HT par enfant.

Aménagements rue de la Baviodière

Les élus ont voté l'acquisition d'une bande de terrain auprès de la société Foncier Habitat



■ L'agriculture biologique et les circuits courts sont promus dans les appels d'offres de la commune pour le restaurant scolaire de l'école publique. Photo Thomas BRUGNOT

Rhône-Alpes, rue de la Baviodière, qui fait suite à une récente opération de promotion immobilière. Avec la cession gratuite d'une autre bande terrain, la commune récupérera une bande de 200 m² qui servira à aménager un trottoir.

Par ailleurs, Joëlle Chamarié, de la liste Union pour l'Avenir, a interpellé le maire, Daniel Jullien, sur la question de la circulation dans la rue de la Baviodière : « Un sens unique est-il prévu ? » En réponse, : Daniel Jullien a

précisé qu'un tel aménagement est en effet prévu sur une partie de la rue. Joëlle Chamarié a également demandé des précisions sur la question des sols de parking imperméabilisés dans les opérations de promotion. « Ne

peut-on pas prévoir dans le plan d'urbanisme une interdiction de tout imperméabiliser dans les parkings pour permettre le drainage des eaux de ruissellement ? », a-t-elle ainsi suggéré.

« Pourquoi pas, mais cela n'empêche pas de prévoir des bassins de rétention », a répondu le maire.

Campagne de stérilisation des chats

La commune a reconduit son partenariat avec la SPA et 30 Millions d'Amis en vue de limiter la population des chats errants, estimée à près de 200 individus, contenue par les campagnes précédentes qui avaient permis la stérilisation d'une centaine de chats. L'objet de la convention comprend la stérilisation des animaux chez le vétérinaire et leur puçage. Les partenaires prennent en charge 50 % du coût de la stérilisation.

De notre correspondant local, Thomas BRUGNOT

GRÉZIEU-LA-VARENNE ENVIRONNEMENT

La sécheresse de l'automne peut-être déclarée catastrophe naturelle

La mairie lance un appel aux particuliers afin d'identifier les personnes éventuellement victimes des conséquences de la sécheresse de l'été-automne 2018. Elle communique : « À la suite de signalements de dommages, telles des fissures constatées sur des habitations qui pourraient avoir pour origine des mouvements de terrain différentiels dus à la sécheresse et à la réhydratation des sols, la commune peut faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ». Les personnes concernées sont invitées à se présenter en mairie ou à se manifester par courriel auprès des services techniques dans les plus brefs délais.



■ Photo Jean-Marc ROFFAT

PRATIQUE Déclaration à faire par courriel : services.techniques@mairie-grezieulavarenne.fr ou au secrétariat de mairie. Renseignements au 04.78.57.16.05.

BRINDAS

Une soirée raclette à la MJC ce vendredi

L'Accueil jeunes de la MJC organise une soirée raclette en musique, vendredi 21 décembre de 19 à 22 heures, pour les 11-17 ans. Au programme : raclette party et blind test musical.

PRATIQUE Inscriptions au 06 01 62 60 66. Tarif : 5 € pour les adhérents.

BRINDAS



■ Hector la mascotte a séduit petits et grands durant ce Téléthon 2018. Photo DR

11 251 €

La réussite de l'édition 2018 du Téléthon, organisée par la MJC, est à saluer. Ce bon bilan est dû à la mobilisation de nombreux bénévoles, membres de plusieurs associations brindasiennes, ainsi que des jeunes de la MJC et des enfants qui se sont impliqués et appliqués à relever les défis. Dans un esprit de fête et de générosité, les élèves de l'école primaire ont ainsi remporté le Trophée Téléthon, qu'ils conserveront à l'école jusqu'à sa remise en jeu, l'an prochain. Cette édition était également soutenue par la municipalité et les services techniques de la mairie, mais également par l'école de musique et le comité des fêtes ou encore l'Association sportive et ascendante, sans oublier les commerçants et les entreprises locales qui, par leurs dons, ont permis de couvrir les frais liés à l'organisation et de reverser une coquette somme à AFM Téléthon.